

CAP

CERTIFICAT
D'APTITUDES
PROFESSIONNELLES

SIGNALÉTIQUE & DÉCORS GRAPHIQUES

QUALIFICATION
DE NIVEAU 3

FORMATION EN
ALTERNANCE

N° de fiche RNCP 28312



LIEU DE LA FORMATION

Don Bosco
Centre de formation
2, rue Saint Amand
59270 Bailleul
Tél. : 03 28 509 750
centre@stemariendonbosco.fr



du graphisme

Les peintures d'artistes marquent
l'origine du graphisme.



PROFIL POUR CE DIPLÔME

- Être âgé de 16 à 29 ans révolus*. Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaires d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).
- * Pas de limite d'âge pour ces derniers.

PRÉREQUIS

Avoir suivi une troisième de collège ou prépa métiers et/ou être admissible en seconde.

MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

- L'inscription se fait dès lors que le candidat a complété le dossier d'inscription
- Celui-ci doit signer un contrat d'apprentissage en alternance avec une entreprise du secteur d'activité de la formation dispensée.
- « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. » (Article L.6222-12 du code du travail).

NOMBRE DE PARTICIPANTS

- 12 alternants

PERSPECTIVES POST-FORMATION

Ce diplôme permet une insertion dans la vie active. Cependant, une poursuite d'études est envisageable

- en Bac pro artisanat et métiers d'art option communication visuelle plurimédia ;
- en BMA Arts graphiques option A signalétique ou option B décors graphiques.

Le titulaire du CAP peut également poursuivre en entreprise en qualité de signaléticien, infographiste en enseigne, poseur de décors, opérateur en enseigne & signalétique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION & VALIDATION

Des épreuves ponctuelles permettent l'évaluation du candidat au terme de sa formation :

- forme ponctuelle écrite /
- forme ponctuelle orale (soutenance de dossiers).

VALIDATION DE LA FORMATION

La formation est validée par la délivrance d'un diplôme de niveau 3 par le Ministère de l'Éducation Nationale.

PASSERELLES

Nous contacter pour étudier les éventuelles passerelles possibles en fonction du parcours du candidat.

ÉQUIVALENCE

- Il n'existe aucune équivalence avec d'autres certifications professionnelles ou habilitations.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Le CAP Signalétique et décors graphiques (CAP SDG) forme des professionnels qui sont amenés à concevoir, fabriquer (numériquement ou manuellement) et installer des marquages en signalétique et décors graphiques. Ces ouvriers qualifiés représentent le projet en dessin ou en maquette PAO avant de le réaliser et de mettre en place les lettres, graphismes et décors.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Les cours débutent en septembre. Le planning est envoyé, dès l'inscription validée. La plateforme NETYPARÉO permet la consultation d'informations relatives à la formation (notes, devoirs, assiduité, programme, progressions pédagogiques, ...)



- 910 heures de cours sur les deux ans
- 2210 heures en entreprise sur les deux ans

L'apprenti en CAP signalétique est amené à :

- collecter, classer & hiérarchiser les informations
- repérer et identifier les caractéristiques graphiques, esthétiques et stylistiques.
- composer une maquette numérique
- gérer l'environnement numérique
- préparer les matériels, les équipements, les outils, les matériaux
- préparer les fiches pour la production & les supports
- réaliser les opérations de découpe et de finition du marquage
- réaliser les opérations de gravure et leurs finitions
- réaliser les opérations d'impression numérique et leurs finitions
- réaliser les opérations d'impression 3D & leurs finitions
- appliquer un marquage sur surfaces planes & en volume
- poser le marquage sur sites
- gérer les délais
- contrôler la conformité & la qualité
- gérer la sécurité & l'environnement
- maintenir en état les matériels, les équipements & les outillages
- communiquer au sein de l'entreprise & avec les différents partenaires.

NOTRE VALEUR AJOUTÉE

- Le centre de formation Don Bosco place au cœur de ses préoccupations, le projet professionnel et personnel du jeune qu'il accueille.
- Il étudie et adapte son offre de formation aux attentes des jeunes et à celles des entreprises.
- L'accompagnement personnalisé du jeune est un point fort de notre pédagogie.
- L'internat accueille les apprentis même durant les vacances scolaires (excepté les congés d'été).
- Le centre propose des équipements professionnels récents & adaptés à la profession.
- L'équipe de formateurs est composée, de professionnels du métiers encore en activité.

TARIF DE LA FORMATION

- coût de la formation : 9 466 €
- 0 € reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.
- la formation est gratuite pour l'apprenti(e) et pour son représentant légal. (Art. L.6211-1)

Selon le décret n° 2019-956 du 13/09/2019, « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné.

Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti et selon les besoins particuliers de celui-ci. (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap). Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.



- Référente du pôle arts graphiques
M^{me} Caroline Dauchy
Tél. : 06 33 60 13 87
cdauchy@stemariendonbosco.fr
- Secrétariat de Direction
M^{me} Sarah Descamps
Tél. : 03 28 50 97 50
sdescamps@stemariendonbosco.fr
- Expert mise en relation
M. Benoit Battesti
Tél. : 07 86 73 19 58
battesti.b@cfajeambosco.fr

ACCESSIBILITÉ & HANDICAP

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Réglementation ERP. Les adaptations pédagogiques sont possibles selon la situation du handicap,

- Service handicap du CFA Jean Bosco :
M^{me} Maud Lacassaigne
Tél. : 03 20 35 90 55
handicap@cfajeambosco.fr
- Point écoute Don Bosco :
M^{me} Anne-Sophie Vanhoutte
Tél. : 07 86 68 06 33
asvanhoutte@stemariendonbosco.fr

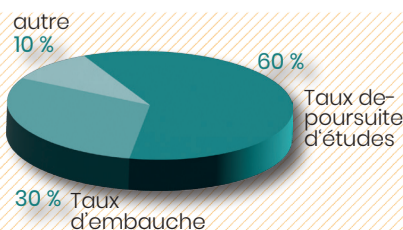
TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION

Taux d'obtention des diplômes ou titres professionnelle

66,67%

Taux d'interruption en cours de formation

10%



Informations alternance
www.alternancegouv.fr



Don Bosco fait partie du réseau
CFA Jean Bosco



S^{TE} MARIE
DON BOSCO
Maison formatrice d'avenir